



G rèce : un injuste ajustement ?

2012/26

1110612012



COMMUNAUTÉ



PROSPÉRITÉ



PROTECTION



Etienne de Callatay
Senior fellow Itinera Institute

D errière le recul du produit intérieur brut (PIB) de la Grèce, se cache une nette perte de revenu de la population locale. Le repli du salaire moyen par employé dépasserait 20% en termes réels depuis l'éclatement de la crise. Il est donc injuste de penser qu'il n'y a pas d'ajustement en cours en Grèce mais cet ajustement semble fort injuste à en juger par un tel pourcentage. Or, il est difficile de construire quoi que ce soit de durable sur un sentiment d'injustice. Faut-il pour autant arrêter le resserrement auquel l'octroi de fonds publics étrangers est conditionné, voire même songer à un desserrement ?

Personne n'a rien à gagner à un cercle vicieux d'une austérité qui ampute la croissance potentielle de l'économie, ni, dans un autre ordre d'idée, à ce que cette austérité amène des extrémistes au pouvoir ou des colonels à sortir de leurs casernes. En sommes-nous là ? Il est difficile de prédire l'évolution du paysage politique grec mais les éléments socio-économiques suivants peuvent aider à se forger une opinion.

Premièrement, le pouvoir d'achat des salariés a bel et bien reculé de manière dramatique en Grèce

depuis 2009. Simultanément, il est toujours plus élevé que ce qu'il était avant le lancement de l'union monétaire et qui plus, malgré le repli récent, la hausse depuis la fin des années 90 demeure plus élevée en Grèce qu'en moyenne dans la zone euro. Un dicton anglais dit qu'il est plus difficile de reprendre un os au chien que de ne pas le lui donner et on comprend ce que la chute récente de l'emploi et des salaires peut générer comme sentiment négatif mais il ne faut pas pour autant penser que l'austérité a affamé la population.

“

Or, il est difficile de construire quoi que ce soit de durable sur un sentiment d'injustice.

”

Deuxièmement, sortir de l'union monétaire, outre ses difficultés légales et techniques et ses risques de contagion pour le reste de la zone euro, est une voie qui n'est pas nécessairement plus juste que celle de l'austérité. Abaisser les salaires, augmenter le temps de travail, réduire l'emploi dans la fonction publique et les entreprises d'Etat, relever la TVA, couper dans les dépenses de l'Etat, rien de cela n'est sympathique mais ces mesures peuvent néanmoins être ciblées, à la différence d'une dévaluation dont il faut redouter les effets sur le pouvoir d'achat, par exemple, des retraités.

Troisièmement, l'austérité n'est acceptable que si sa charge est répartie équitablement. Or, il est plus difficile de faire payer l'impôt dû à celui qui fraude que de diminuer le montant des retraites. Sous la pression de l'urgence, il a fallu prendre des mesures qui rapportent vite, alors que ce ne sont ni les plus justes, ni les plus efficaces. Agir de manière directe a l'avantage de provoquer un électrochoc mais ce qui compte

réellement relève des réformes structurelles: lutte contre la fraude, réforme de la fiscalité pour supprimer les privilèges et donner les bonnes incitations, éradiquer le clientélisme, le népotisme et le capitalisme de connivence, augmenter l'efficacité de l'enseignement et de l'administration. Il faut doublement corriger le tir. D'abord, il faut rééquilibrer la stratégie, avec une austérité budgétaire plus diffuse et simultanément des avancées plus fermes sur le plan des réformes. Ensuite, il faut que le diktat étranger rencontre l'assentiment d'une population consciente des injustices et de l'impasse du statu quo.

Sans cynisme, il est préférable de naître à Athènes aujourd'hui qu'il y a 5 ans. Certes, le berceau est moins bien mais en même temps les chances d'être adulte dans un pays qui fonctionne correctement sur le plan de l'éthique politique, de la justice fiscale et de l'efficacité économique sont bien plus élevées.

Paru dans L'Echo du 9 juin 2012

Pour une croissance économique
et une protection sociale durables



THINK TANK INDÉPENDANT

DES IDÉES, DES ACTIONS

Itinera Institute ASBL

Boulevard Leopold II 184d B-1080 Bruxelles

T +32 2 412 02 62 - F +32 2 412 02 69

info@itinerainstitute.org
www.itinerainstitute.org

Editeur responsable: Marc De Vos, Directeur